

COLOMBELLES, le 19 octobre 2020

Page 1 / 1



ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :

PEAU DE COU POULETS SENEAL

902098	902099	902100	902101	902102
N° lot : 20287577				
Date abattage : 13/10/20				
DLC Produit : 21/10/20				
Nom éleveur : EARL DU GRAND CHEMIN				
Département : 44520 GRAND AUVERNE				

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :

Prélevé par : Vos soins **Le :** 15/10/20
Collecté par : Sarah LEFEBVRE **Le :** 15/10/20
Réception laboratoire le : 15/10/20 **à :** 2.6°C (Frais)
Analysé le : 16 octobre 2020

• RÉSULTATS :

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <i>non couverts par l'accréditation</i>
		902098	902099	902100	902101	902102	
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Non détecté					

• DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 2 classes.

Gérald FOUCU
Responsable Technique

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.
 Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et repérés par le symbole *.
 L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.
 ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.
 La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
 Ne' et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218. Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL
 N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218*



COLOMBELLES, le 19 octobre 2020

Page 1 / 1



ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :

PEAU DE COU POULETS SENEAL

902103	902104	902105	902106	902107
N° lot : 20287577				
Date abattage : 13/10/20				
DLC Produit : 21/10/20				
Nom éleveur : EARL DU GRAND CHEMIN				
Département : 44520 GRAND AUVERNE				

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :

Prélevé par : Vos soins **Le :** 15/10/20
Collecté par : Sarah LEFEBVRE **Le :** 15/10/20
Réception laboratoire le : 15/10/20 **à :** 2.6°C (Frais)
Analysé le : 16 octobre 2020

• RÉSULTATS :

Cahier des charges : CAMPYLO-DEN / Dénombrement Campylobacter spp

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères
		902103	902104	902105	902106	902107	
Dénombrement Campylobacter spp ufc/g	BIO 12/30-05/10	< 100	300 NE	< 100	< 100	< 100	1000

• DÉCLARATION DE CONFORMITÉ :

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 3 classes.

Gérald FOUCU
Responsable Technique

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.
 Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.
 ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.
 La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
 Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218. Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL
 N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218*



Laboratoire d'Analyses Agro-alimentaires, Conseil et Formation en Hygiène Alimentaire